

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

0316-02

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 23 février 2016 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire
Madame Caroline Charette, commissaire représentante du comité de parents
Madame Raymonde Cossette, commissaire
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire
Madame Nancy Gélinas, commissaire
Monsieur Réjean Gélinas, commissaire
Monsieur Alain Gervais, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Monsieur Réal Julien, commissaire
Monsieur Serge Lafontaine, commissaire
Monsieur Mario Lebel, commissaire
Madame Line Lecours, commissaire
Madame Patricia Pépin, commissaire
Monsieur Réjean Pichette, commissaire représentant du comité de parents
Madame Isabelle Thiffault, commissaire représentante du comité de parents
Madame Nicole Trudel, commissaire

Messieurs Luc Gaudreault et Mario Lebel participent à distance par vidéoconférence.

Monsieur le président, Jean-Yves Laforest, s'est retiré de la séance pour la considération des articles 11.3 et 11.4 de l'ordre du jour et était donc absent pour les résolutions 104 0216 et 105 0216.

Monsieur le vice-président Réal Julien préside la séance en l'absence de monsieur Laforest.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Renée Tremblay, directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)

Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance, directeur des Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

Monsieur Denis Lampron, directeur de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle et du Service aux entreprises

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 89 0216 :

Monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0216-01 soit adopté avec les ajouts suivants :

4.2.3 Félicitations - Monsieur Sébastien Proulx;

6.2 École Sainte-Marie - Localisation des élèves dans l'immeuble de la Municipalité de Saint-Boniface.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION 90 0216 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 janvier 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document 0216-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Intervention du public

Aucune intervention.

3.1 Période de questions réservée à l'assistance

Aucun sujet.

3.2 Représentations - Initiation des élèves à la démocratie scolaire

Aucune représentation n'est faite.

4. Sujets présentés par la présidence

4.1 Condoléances

4.1.1 Condoléances - Monsieur Jean-Louis Morency

RÉSOLUTION 91 0216 :

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Louis Morency, ouvrier aux Services des ressources matérielles, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de monsieur Jean-Louis Morency.

Adoptée à l'unanimité.

4.1.2 Condoléances - Robert Bryant

RÉSOLUTION 92 0216 :

CONSIDÉRANT que Robert Bryant, élève à l'école La Providence, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de Robert Bryant.

Adoptée à l'unanimité.

4.1.3 Condoléances - Daren Thivierge

RÉSOLUTION 93 0216 :

CONSIDÉRANT que Daren Thivierge, élève à l'école La Providence, est récemment décédé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Raymonde Cossette PROPOSE que des condoléances soient transmises à la famille de Daren Thivierge.

Adoptée à l'unanimité.

4.2 Félicitations

4.2.1 Félicitations - Madame Julie Boulet

RÉSOLUTION 94 0216 :

CONSIDÉRANT que madame Julie Boulet, députée représentant le Parti libéral du Québec dans la circonscription électorale de Laviolette, a été nommée ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie le 28 janvier 2016;

CONSIDÉRANT que la circonscription électorale de Laviolette est sur le territoire de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Julie Boulet pour sa nomination.

Adoptée à l'unanimité.

4.2.2 Félicitations - Déjeuner des intrapreneurs

RÉSOLUTION 95 0216 :

CONSIDÉRANT que la Communauté entrepreneuriale de Shawinigan a tenu son déjeuner des intrapreneurs le 26 janvier;

CONSIDÉRANT que cette activité avait pour objectif de souligner la contribution particulièrement significative d'employés oeuvrant au sein d'entreprises shawiniganaises;

CONSIDÉRANT que neuf membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont reçu des certificats honorifiques, à savoir :

- Madame Manon Paquin, enseignante à l'école Immaculée-Conception;
- Madame Marie-Noël Baron, orthopédagogue;
- Monsieur Dominic Veillette, enseignant à l'école Laflèche;
- Madame Nancy Peters, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Val-Mauricie;
- Monsieur Tommy Champagne, conseiller pédagogique au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice;
- Madame Annie Désaulniers, technicienne en travaux pratiques à l'école secondaire Val-Mauricie;
- Monsieur Jocelyn Lacoursière, concierge à l'école Saint-Charles-Garnier;
- Madame Annie Melançon, responsable du service de garde de l'école Saint-Joseph;
- Monsieur Luc Tousignant, enseignant au Carrefour Formation Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux membres du personnel honorés.

Adoptée à l'unanimité.

4.2.3 Félicitations - Monsieur Sébastien Proulx

RÉSOLUTION 96 0216 :

CONSIDÉRANT que monsieur Sébastien Proulx a été nommé ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Sébastien Proulx pour cette nomination.

Adoptée à l'unanimité.

5. Sujets présentés par les commissaires

Aucun sujet.

6. Sujets présentés par la direction générale

6.1 Appui - Projet de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières

RÉSOLUTION 97 0216 :

CONSIDÉRANT que l'initiation à la musique symphonique des jeunes en milieu scolaire s'inscrit au coeur de la mission de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR);

CONSIDÉRANT l'implication, depuis 30 ans, de l'OSTR auprès des différentes écoles primaires de la région;

CONSIDÉRANT que l'OSTR a développé un projet novateur (l'OSTR_web) permettant aux jeunes d'assister en direct de leur classe et durant les heures de cours à une répétition de l'OSTR, au terme de laquelle une période de questions sera tenue avec le chef Jacques Lacombe;

CONSIDÉRANT, dans le but de rendre ce projet possible et à peu de frais pour les écoles, que l'OSTR fait une approche auprès d'un partenaire potentiel pour un soutien financier;

CONSIDÉRANT, dans le cadre de cette démarche, que l'OSTR sollicite l'appui de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que ce projet novateur constitue une expérience enrichissante, unique et mémorable pour les élèves et est sans contredit d'intérêt tant pour les élèves que le personnel enseignant des écoles de la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Patricia Pépin PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet novateur, l'OSTR_web, élaboré par l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 École Sainte-Marie - Localisation des élèves dans l'immeuble de la Municipalité de Saint-Boniface

RÉSOLUTION 98 0216 :

CONSIDÉRANT, relativement à l'organisation scolaire 2016-2017, que la clientèle scolaire de la municipalité de Saint-Boniface excède la capacité d'accueil de l'école Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT la volonté du milieu d'éviter le transfert d'élèves de Saint-Boniface vers des écoles de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie, en appui à cette volonté du milieu, a conclu une entente avec la Municipalité de Saint-Boniface pour l'utilisation des locaux à l'immeuble de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT, dans le cadre de l'organisation scolaire 2016-2017, que la Commission scolaire a procédé à une consultation des intervenants de l'école et à une consultation publique quant à la localisation de classes d'élèves de l'école Sainte-Marie dans l'immeuble de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que pour l'organisation scolaire 2016-2017, les élèves de 5^e et 6^e année suivent leurs cours dans l'immeuble de la Municipalité de Saint-Boniface;

QUE, par ailleurs, le point de service pour les élèves en difficultés particulières soit maintenu à l'école Sainte-Marie avec quelques adaptations.

Adoptée à l'unanimité.

7. Sujets présentés par les Services éducatifs (jeunes)

7.1 Calendrier scolaire 2016-2017

RÉSOLUTION 99 0216 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique*, que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Alain Gervais PROPOSE que le calendrier scolaire 2016-2017 des ordres d'enseignement primaire et secondaire soit adopté tel que décrit au document 0216-03.

Adoptée à l'unanimité.

8. Sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Aucun sujet.

9. Sujets présentés par le Secrétariat général et Communications

Aucun sujet.

10. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

10.1 Démission aux fins de retraite

RÉSOLUTION 100 0216 :

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a remis sa démission aux fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Louise Ruest, enseignante à l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite, laquelle est effective le 1^{er} juillet 2016.

QU'il demeure entendu que cette démission est sous réserve de la confirmation de Retraite Québec de son admissibilité à une telle retraite à la date précitée.

Adoptée à l'unanimité.

10.2 Politique relative à la gestion intégrée de la présence au travail

RÉSOLUTION 101 0216 :

CONSIDÉRANT que les Services des ressources humaines ont élaboré une Politique relative à la gestion intégrée de la présence au travail;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que soit adoptée la Politique relative à la gestion intégrée de la présence au travail décrite au document 0216-04.

Adoptée à l'unanimité.

11. Sujets présentés par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information

11.1 Rapport trimestriel au 31 décembre 2015

RÉSOLUTION 102 0216 :

CONSIDÉRANT que les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information ont finalisé la production du rapport financier pour le trimestre s'étant terminé le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse au comité de vérification;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé le document 0216-05 relatif au rapport trimestriel en date du 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

11.2 Comité de sélection pour le choix de professionnels

RÉSOLUTION 103 0216 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie souhaite se constituer une banque de professionnels, architectes et ingénieurs, pour les prestations de services qui seront requises dans le cadre des mesures d'*Amélioration de l'accessibilité des immeubles*, de *Maintien d'actifs immobiliers*, de *Résorption du déficit de maintien* et de *Réfection et transformation des actifs*, et ce, pour une période de trois ans débutant le premier juillet 2016;

CONSIDÉRANT, en vertu du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*, que la Commission scolaire peut procéder à la qualification de prestataires de services pour composer cette banque;

CONSIDÉRANT, en référence aux articles 26 et 44 dudit *Règlement*, que la Commission scolaire doit former un comité de sélection composé d'un secrétaire chargé de coordonner les activités et d'au moins trois (3) membres, dont un externe à l'organisme public;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection doit être constitué et nommé par le dirigeant de l'organisme préalablement au lancement du processus d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que le comité de sélection soit composé des personnes suivantes:

- Madame Sylvie Rainville: responsable du processus d'appel d'offres;
- Membres du comité de sélection:
 - o Monsieur Christian Amyot, directeur-conseil;
 - o Madame Patricia Magny, directrice adjointe;
 - o Monsieur Mario Thibodeau, coordonnateur finances et approvisionnements, Collège Shawinigan;
- Madame Cathy Garceau: secrétaire du comité de sélection.

Adoptée à l'unanimité.

11.3 Octroi de contrat - Remplacement de portes, cadres et quincailleries pour l'école de Sainte-Flore

RÉSOLUTION 104 0216 :

CONSIDÉRANT qu'une allocation totale de 30 000 \$ a été inscrite dans la mesure *Maintien d'actifs immobiliers* au plan d'investissements 2015-2016 de la Commission scolaire pour la réalisation de travaux de remplacement de portes, cadres et quincaillerie à l'école de Sainte-Flore;

CONSIDÉRANT que des circonstances particulières nécessitent que ces travaux soient réalisés dans les meilleurs délais;

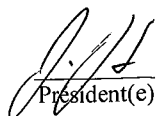
CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres sur invitation, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 4 février 2016 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0216-06;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation réalisées par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de remplacement de portes, de cadres et de quincailleries à l'école de Sainte-Flore soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Installation D.L. inc., au montant de 51 400,00 \$ taxes incluses;

QUE les travaux devront être complétés à la fin du mois d'août 2016;


Président(e)


Secrétaire

QU'un avis soit transmis au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour signifier la réalisation du projet préalablement à son autorisation finale;

QUE l'excédent des dépenses reliées au projet soit financé avec les sommes disponibles dans la mesure *Maintien d'actifs immobiliers 2015-2016*;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

11.4 Octroi de contrat - Remplacement de portes, cadres et quincailleries pour le centre administratif Gignac

RÉSOLUTION 105 0216 :

CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments 2014-2015*, que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a confirmé une allocation totale de 30 000 \$ pour la réalisation d'un projet de remplacement de portes, de cadres et de quincailleries pour le centre administratif Gignac;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres sur invitation, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 4 février 2016 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0216-07;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation réalisées par les Services des ressources financières, matérielles et des technologies de l'information;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Pichette PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de remplacement de portes, de cadres et de quincailleries pour le centre administratif Gignac soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme soit Installation D.L. inc., au montant de 26 100,00 \$ taxes incluses;

QUE les travaux devront être complétés à la fin du mois d'août 2016;

QUE monsieur Jean-Yves Laforest, président, et monsieur Denis Lemaire, directeur général, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

12. Suivi à la correspondance

Aucun sujet.

13. Sujets divers

Aucun sujet.

14. Séance déclarée ajournée ou close

RÉSOLUTION 106 0216 :

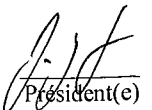
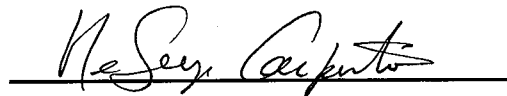
Madame la commissaire Nancy Gélinas PROPOSE, vers les 19 h 45, que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE



Président(e)



Secrétaire